

OMPI



A/39/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 19 septembre 2003

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

ASSEMBLEES DES ETATS MEMBRES DE L'OMPI

Trente-neuvième série de réunions
Genève, 22 septembre – 1^{er} octobre 2003

PROGRAMME ET BUDGET PROPOSES POUR 2004-2005

Mémoire du Directeur général

1. À sa septième session, tenue du 8 au 10 septembre 2003, le Comité du programme et budget a examiné une proposition révisée de programme et budget pour 2004-2005 (WO/PBC/7/2), qui figure à l'annexe du présent document.

2. Les points de vue et observations des États membres représentés au comité sont consignés dans le rapport de ce comité, qui figure à l'annexe du document A/39/6.

3. *Les assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI sont invitées, chacune en ce qui la concerne,*

i) à approuver la Proposition révisée de programme et budget pour 2004-2005, qui figure dans le document WO/PBC/7/2, en prenant note du fait que l'Assemblée de l'Union du PCT est l'organe compétent pour l'approbation des taxes du PCT;

ii) à approuver la proposition d'aménagement d'aires supplémentaires de stockage ou de stationnement dans la nouvelle construction, qui figure dans le document WO/PBC/7/4.

[L'annexe suit]